

UN LIBRARY

SEP 26 1977



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE

GENERALE



Distr.  
GENERALE

A/C.4/32/1

23 septembre 1977

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-deuxième session  
QUATRIEME COMMISSION

REPARTITION DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

QUESTIONS RENVOYEEES A LA QUATRIEME COMMISSION

Lettre datée du 23 septembre 1977, adressée au Président de la  
Quatrième Commission par le Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous informer qu'à la 5ème séance plénière de sa trente-deuxième session, tenue aujourd'hui, l'Assemblée générale a décidé de renvoyer les points suivants à la Quatrième Commission pour examen et rapport :

1. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (point 90) :
  - a) Rapport du Secrétaire général;
  - b) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.
2. Question de la Rhodésie du Sud : rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (point 92).
3. Question du Timor oriental : rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (point 93).
4. Activités des intérêts étrangers, économiques et autres, qui font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux en Rhodésie du Sud, en Namibie et dans tous les autres territoires se trouvant sous domination coloniale, et aux efforts tendant à éliminer le colonialisme,

l'apartheid et la discrimination raciale en Afrique australe : rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (point 94).

5. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (point 95) :
  - a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
  - b) Rapports du Secrétaire général.
6. Rapport du Conseil économique et social [Chapitre VII (section E)] (point 12).
7. Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe : rapport du Secrétaire général (point 96).
8. Moyens d'étude et de formation offerts par les Etats Membres aux habitants des territoires non autonomes : rapport du Secrétaire général (point 97).
9. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux : rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [chapitres relatifs à des territoires particuliers] (point 24).

[L'Assemblée générale a décidé de renvoyer à la Quatrième Commission tous les chapitres du rapport du Comité spécial qui ont trait à des territoires particuliers, de façon à pouvoir examiner en séances plénières la question de l'application de la Déclaration en général.]

L'Assemblée générale a également émis l'avis que le chapitre II (Examen général de la politique économique et sociale internationale, y compris l'évolution régionale et sectorielle) du rapport du Conseil économique et social (point 12), qui a été renvoyé aux Deuxième et Troisième Commissions, pourrait intéresser la Quatrième Commission.

Veillez agréer, Monsieur, les assurances de ma très haute considération.

(Signé) Lazar MOJSOV

-----